



BASKET CLUB PORTAIS LAURENTAIS (BCPL)

Mairie – 47130 SAINT-LAURENT

Saint-Laurent, le 1er juillet 2026

Objet : Lancement de la saison 2026/2027 – Inscriptions et renouvellements de licences

Cher·e Ami·e,

Une nouvelle saison de basket va bientôt débuter ! Nous serions très heureux de vous compter parmi nos adhérent·es pour la saison 2026/2027.

Pour la quatrième année consécutive, la création ou le renouvellement d'une licence est entièrement dématérialisé, depuis l'inscription initiale jusqu'au paiement sécurisé de la cotisation.

Création ou renouvellement de licence

Rendez-vous directement sur la page d'accueil de notre site internet : www.bcpl.fr

Vous y trouverez deux boutons d'accès rapide : l'un dédié aux **nouveaux licenciés** et l'autre aux **renouvellements**.

1. Formulaire administratif : Remplissez l'ensemble des sections relatives aux informations de contact et au droit à l'image.

2. Paiement en ligne : Procédez au règlement sécurisé en choisissant la licence adaptée à la catégorie de votre enfant ou au type de pratique souhaité (sénior). Le système vous permet d'échelonner le paiement jusqu'à 5 fois (une échéance automatique tous les 30 jours).

3. Validation FFBB : Une fois le paiement effectué en ligne, un courriel automatique contenant un lien d'activation vous sera envoyé sur votre adresse e-mail afin de finaliser ou renouveler officiellement la licence sur la plateforme de la FFBB.

IMPORTANT

Attention : La licence FFBB ne sera définitivement validée par le bureau du club et de l'équipe licences qu'après confirmation complète et validation de votre paiement en ligne !

Tarifs des Cotisations 2026 / 2027

Les assurances (Options A, B ou C) sont proposées en supplément facultatif de la licence de base. Pour ajouter les options complémentaires **A+** ou **B+**, veuillez ajouter 0,50 € aux montants indiqués ci-dessous.

Catégories & Années de Naissance	Licence seule	Option A (+2.09 €)	Option B (+6.39 €)	Option C
				En complement De A ou B (+0.50 €)
BASKET LOISIR	138 €	140,09 €	144,39 €	140,59 € / 144,89 €
U19 - U20 (2007-2008) & SENIORS (avant 2006)	158 €	160,09 €	164,39 €	160,59 € / 164.89 €
U18 CADETS / CADETTES (2009 à 2011)	143 €	145,09 €	—	—
U15 MINIMES (2012 - 2013)	136 €	138,09 €	—	—
U13 BENJAMINS (2014 - 2015)	136 €	138,09 €	—	—
U11 POUSSINS (2016-2017) & U9 MINI-POUSSINS (2018-2019)	116 €	118,09 €	—	—
U7 BABY- BASKETTEURS (2020 et après)	108 €	110,09 €	—	—
Dirigeants, OTM, Éducateurs, Bénévoles	Gratuite	Offerte	—	—

Note : La gratuité de l'assurance option A pour l'ensemble des bénévoles et dirigeants pérennise la disposition mise en place depuis la saison 2025/2026.

Informations Importantes & Vie du Club

1. Évolution des Tarifs

Les tarifs de cette saison ont augmenté de 8 € par rapport à l'année précédente. Cette variation répercute fidèlement et uniquement les hausses tarifaires appliquées par les instances fédérales auxquelles nous sommes rattachés, à savoir +6 € pour la FFBB et +2 € pour la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Décomposition du coût d'une licence (Exemple pour la catégorie U15 à 136 €)

Part FFBB (Nationale) : 27,00 € | Part Ligue NA (Régionale) : 19,50 €

Part Comité 47 (Départementale) : 23,50 € | **Part Club (BCPL) : 66,00 €**

À quoi sert la part conservée par le BCPL ?

Elle est exclusivement allouée à la couverture des assurances collectives, aux petits frais courants de fonctionnement logistique du club, ainsi qu'au cofinancement partiel du poste de notre éducateur salarié. Elle ne prend en charge aucun déplacement individuel ou collectif de joueurs.

2. Déplacements et Logistique des Matches

Le transport des équipes lors des rencontres à l'extérieur est placé sous l'entière responsabilité des familles. Il est demandé à chaque parent de s'impliquer activement et de se coordonner avec les autres familles de l'équipe afin d'organiser des rotations de covoiturage équitables tout au long de la saison.

3. Engagement Éco-Citoyen et Environnemental 🌿

Le BCPL poursuit fièrement sa démarche citoyenne et éco-responsable, récompensée en 2020 par l'obtention d'une 3ème étoile au label citoyen de la FFBB. Afin de réduire activement nos déchets, l'utilisation de bouteilles en plastique jetables est proscrite au sein du club. Chaque licencié·e doit impérativement se munir d'une gourde individuelle réutilisable. D'autres actions à impact positif (journées citoyennes) seront organisées durant la saison.

4. Opération Sponsoring : '1 Nouveau Sponsor = 1 Licence Offerte'

Nous reconduisons cette saison notre dispositif d'aide : pour tout nouveau partenaire financier/sponsor apporté au BCPL par un adhérent, le club prend en charge l'intégralité du coût de sa licence pour la saison en cours ou la suivante. Pour valider cette offre, le contrat conclu doit au minimum correspondre à l'acquisition d'un panneau publicitaire de dimensions 120 x 80 cm.

5. Implication Indispensable des Familles (Lotos et Événements)

La viabilité financière du club repose sur l'organisation d'une dizaine de lotos annuels. Chaque loto est affecté à une équipe spécifique du club : la présence active des parents le jour de l'événement lié à l'équipe de leur enfant (montage, logistique, buvette, démontage) est absolument indispensable. De même, parents et enfants seront sollicités de manière ponctuelle pour la tenue des tables de marque, l'aide aux collations ou l'encadrement des tournois, afin de préserver et relayer nos bénévoles permanents.

6. Fair-Play

Cette saison, notre club renforce son engagement en faveur du **Fair-Play**. Plusieurs actions concrètes seront mises en place tout au long de l'année : distribution d'une **charte du parent du basketteur**, élaboration d'une **charte du bon supporter**, présentation avant chaque rencontre des différents acteurs du match (arbitres, OTM, responsables de salle, parents Fair-Play...), ainsi que l'identification de certains bénévoles grâce à des **dossards ou brassards** afin de faciliter leur repérage. Ces initiatives ont pour objectif de favoriser le respect, le dialogue et la convivialité autour des terrains, pour que chacun puisse vivre le basket dans les meilleures conditions.

7. Fautes techniques mise en place de sanctions interne au BCPL

Faute(s) technique en tant que joueur:

- 1ere FT bénéfice du doute...(paiement par le club)
- 2ème FT 50/50 joueur et club
- 3ème paiement intégral du joueur et rétroactivité sur le 50/50 de la deuxième FT

Faute(s) technique en tant qu'entraîneur:

- 1ere FT bénéfice du doute...(paiement par le club)
- 2ème FT convocation avec des membres du bureau

En espérant vous compter parmi nous sur les parquets pour cette nouvelle aventure et dans l'attente de partager ces moments sportifs, nous vous prions d'agréer, Cher·e Ami·e, nos salutations les plus chaleureuses et sportives.

Les Co-Présidents
Sabrina Khérif & Nicolas Génaudeau